



Création d'une sarl en co gérance

Par **boston2001**, le **16/03/2010** à **13:25**

Bonjour,rnrnNous sommes 3 associés et nous allons créer une SARL en CO gérance 1/3 chacun.rnDans les statuts on me demande de nommer le ou les gérants.rnJ'aimerais avoir votre avis, pour savoir si on peut tous les 3 être nommer gérant sans forcément devoir signer tous les 3 a chaque fois sur des contrats, des chèques et autres.rnrnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **fabienne034**, le **16/03/2010** à **15:05**

Bonjour,rnrnc'est tout à fait possible à condition que les statuts le prévoit rnrnpour tout savoir sur la sarlrnrn<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>rnrnpour avoir des statuts complets de sarlrnrn<http://www.fbls.net/constitutionsarl.htm>